

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

25 novembre 2017, 94^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 8^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 23 décembre, 27 janvier 2018, 24 février, 24 mars...
cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Histoire de Kéba.

Kéba est né le 30 mars 2000 au Mali, il est donc mineur. Après le collège, ses parents ne pouvant pas financer ses études au lycée, il quitte son village en janvier 2015, pour poursuivre ses études en France.

Il travaille pendant 2 mois, 6 à 8h par jour, dans une mine aurifère près de Bamako, il gagne environ 600€.

Puis, il travaille en Algérie dans une usine pendant 8 mois, pour environ 1800€.

Tout cet argent est retenu par un passeur et Kéba se retrouve en Lybie, dans un foyer surpeuplé.

En novembre 2015, embarqué sur un zodiac avec 105 autres réfugiés, il passe une nuit en mer avant d'être recueilli par un bateau, il est débarqué en Italie où il passe 8 mois dans un foyer.

En septembre 2016, il arrive à Paris dans le camion d'un passeur, quelqu'un lui parle de Mantes et du Secours Catholique, il arrive à la gare où on lui indique l'ASTI.

Depuis ce jour, il est hébergé chez des militants pendant les fins de semaine et il est scolarisé au lycée de Porcheville où il est pensionnaire. Elève assidu, il est apprécié de ses professeurs et ses résultats sont très satisfaisants.

En septembre 2016, le président du Conseil Départemental refuse la mise à l'abri de Kéba estimant que « *son récit comportait des contradictions quant à son parcours et que sa tenue soignée ne peut témoigner d'une situation d'errance et d'isolement* ». A une 2^{ème} demande : « *une expertise physiologique conclut à un âge supérieur à 18 ans* ».

Le Tribunal de Grande Instance de Versailles a donc été saisi pour une demande de protection. Par un jugement du 4 mai 2017, le Tribunal rejette cette demande, au motif que ses papiers « *ne correspondent pas à la réalité* ». Kéba effectue alors des démarches auprès du consulat du Mali et il peut maintenant fournir un passeport établi par les autorités maliennes prouvant sa date de naissance. Malheureusement ces papiers n'ont pas pu être présentés au juge : Kéba n'a jamais reçu la convocation en appel et la Cour d'Appel a confirmé la décision au prétexte qu'il ne s'était pas présenté au Tribunal.

Kéba témoigne d'un réel souci d'intégration et nous espérons qu'à sa majorité, en mars 2018, il obtiendra un titre de séjour lui permettant de poursuivre ses études.

Un comité de soutien s'est créé pour aider Kéba dans ses démarches et faire face à un certain nombre de dépenses, en particulier le pensionnat.

Contact : cerclesilencemantes@yahoo.fr



Alerte Hébergement des familles pauvres dans les Yvelines

Dans les Yvelines – un des départements les plus riches de France, 70 familles sont refusées par le 115 chaque soir, et des familles avec des enfants, parfois très jeunes, restent sans abri.

A la rue, encore pire que dans un logement insalubre !

Un collectif de 31 associations a lancé un appel au préfet : « plus personne à la rue – des hébergements d'urgence partout » ...selon l'appel du Président de la République.

C'est une réalité ici, et une réalité nationale dans beaucoup de grandes villes.

Des initiatives se mettent en place, l'indignation se manifeste : selon l'INSEE, les services d'aide aux sans domicile, avaient accueilli en 2012, 81 000 personnes, avec 30 000 enfants accompagnants – au soir du 4 Septembre 2017, à la rentrée scolaire de nombreux élèves étaient à la rue : « aller à l'école, et dormir à la rue ... » !

Comment donner suite, changer le regard, trouver des lieux... toutes les idées et les bonnes volontés sont bienvenues !

Alors « **PLUS PERSONNE A LA RUE !** »....

<http://site.ldh-france.org/idf/2017/10/18/alerte-hebergement-familles-pauvres-yvelines>

La journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes le 25 novembre (instaurée par l'ONU en 1975), prend cette année 2017, une ampleur particulière du fait de la mobilisation de milliers de femmes dont la parole se libère. Dans ce grand mouvement de protestation, on ne doit pas oublier, parmi celles que l'on n'entend pas, les femmes étrangères sur notre territoire, particulièrement vulnérables, qui subissent domination, discrimination et violence, ce qui s'ajoute à l'indignité de l'accueil de la France.

Dans ce contexte, la Ligue des Droits de l'Homme vous invite à une conférence-débat sur le thème **Femmes : violences, inégalités, galères**, le lundi 11 décembre 2017 à 20h 30, salle Voltaire de la Ferme à Magnanville, avec Nadja Djerrah, vice-présidente du groupe de travail femmes, au bureau national de la LDH.

<http://ldh-section-du-mantois.e-monsite.com>